

TITRE DU PROJET

Réduire l'érosion des terres agricoles pour protéger la qualité de l'eau du Lac
Pohénégamook

NUMÉRO DU PROJET : 58984069

DURÉE DU PROJET : 1 MARS 2019 AU 28 FÉVRIER 2023

RAPPORT FINAL

Réalisé par : Lise Dubé, agronome
Club de gestion des sols du Témiscouata

17 février 2023

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TITRE DU PROJET :

NUMÉRO DU PROJET :

RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet a été élaboré suivant l'élaboration du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du lac Pohénégamook débuté en 2015 et dont la mise en œuvre a débuté en 2018. Auparavant, monsieur Yann Boissonneault biologiste et consultant en gestion de l'eau par bassin versant avait réalisé un portrait de la qualité de l'eau du Lac Pohénégamook en se concentrant sur les cours d'eau suivants : Ruisseau Théberge, Rivière Boucanée et Ruisseau Bouchard. Ce portrait avait révélé que la contribution agricole en phosphore de ces cours d'eau variait entre 16% à 64% et que c'est dans les cours d'eau Théberge et Bouchard qui présentent les superficies en cultures conventionnelles les plus importantes (27 à 34%). Le projet se veut une amorce de concertation et de mobilisation des exploitants agricoles à adopter des pratiques agroenvironnementales pour améliorer la qualité de l'eau du Lac Pohénégamook et à réduire les pertes de sols provoquées par l'érosion. Cela concerne 16 exploitations acéricoles et 19 exploitations pratiquant la culture en champ pour un total de 1535 hectares selon le plan directeur de l'eau.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Objectifs :

- Mobiliser les entreprises agricoles à adopter des pratiques agroenvironnementales pour améliorer la qualité de l'eau du Lac Pohénégamook
- Coordonner et assurer la mise en œuvre d'actions concertées pour le milieu agricole à l'échelle du bassin versant du Lac Pohénégamook,
- Réduire les pertes de sols provoquées par l'érosion
- Augmenter la présence de bandes riveraines en zones sensibles
- Protéger la biodiversité

Méthodologie

Coordonner et assurer la mise en œuvre d'actions concertées pour le milieu agricole dans le bassin versant du Lac Pohénégamook

Élaborer un plan d'action concerté en collaboration avec le milieu municipal et ses partenaires comme l'OBV, les clubs agroenvironnementaux et siéger sur le comité environnement de la ville

Rencontrer les producteurs individuellement et les sensibiliser aux pratiques de conservations des sols et à la réduction de l'érosion

Faire le portrait agroenvironnemental des entreprises agricoles

Informé et consulter les différents conseillers en agroenvironnement dans le secteur

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

Trois rencontres avec le comité de mise en œuvre du plan action (PDE) avec la ville de Pohénégamook dont deux en présence et l'une virtuelle (La pandémie a considérablement nuí aux rencontres du comité de mise en œuvre)

Les 8 entreprises directement dans le bassin versant ont été rencontrés en moyenne de 4 à 6 reprises au cours du projet et 10 entreprises directement dans le bassin versant des exutoires ont été rencontrés 2 fois pour un total de 60 rencontres. En ce qui concerne le portrait agroenvironnemental, il y a 6 entreprises détenant un PAEF et un PAA, ils cultivent au total 390 hectares et trois d'entre elles ont une production laitière (220 unités animales) et les autres sont des producteurs de grandes cultures et la plupart ont réduit le travail de sol à l'automne

380 hectares présentent une couverture à l'automne

7 érablières ont été contactés une fois pour 43 000 entailles sous régie biologique (Lac Landry, St-Athanase, Lac Pigeon)

Portrait des 15 entreprises agricoles directement dans le bassin versant et ses exutoires directs du Lac Pohénégamook

Deux diagnostics d'érosion des sols a été fait

Mise à jour annuel du Plan d'accompagnement en agroenvironnement pour toutes les fermes détenant un PAEF soit 6 entreprises

Toutes les entreprises agricoles sauf les acériculteurs sont dotées de PAEF (plan agroenvironnemental de fertilisation) et qui est fait annuellement soit 6 entreprises

Toutes les entreprises agricoles (6 entreprises) sauf les acériculteurs présentent un bilan de phosphore négatif

Toutes les entreprises ont des conseillers en agroenvironnement

150 tonnes de chaux ont été épandus

Un projet de contrôle d'érosion des sols (drainage souterrain par taupe et mise en place de tranchées filtrantes) de plusieurs milliers de dollars a été réalisé sur une superficie de 9 hectares a été réalisé et 1 autre est en cours de réalisation

2 problématiques pour la biodiversité ont été adressé : gestion du castor et frayère

34 microparcelles de cultures intercalaires ont été implantés dans les céréales dans le grand bassin du Lac Pohénégamook et ses tributaires et exutoires

111 hectares d'engrais vert en dérobée ont été semé en 2023 dans le bassin immédiat du Lac et 32 hectares dans le bassin versant des exutoires du Lac

15 hectares de céréales d'automne semé dans le bassin immédiat en 2022 et 20 hectares ont été semé en céréales d'automne en 2023 dans le bassin versant des exutoires

12 intervenants et/ou experts ont été consultés ou sensibilisés (biologistes privés et publics, OBV , conseillers en agroenvironnement des autres clubs agro et club d'encadrement technique en acériculture, conseiller Coop, ingénieur agricole et civil, intervenants de la municipalité et de la MRC, trappeur)

1 activité de sensibilisation réalisé le 21 octobre 2022 dans le secteur de Pohénégamook

Huit conseillers ont été formés

3 vols de drones pour effectuer le portrait de l'établissement des cultures de couvertures

5 producteurs ont appliqué sur le programme Prime Vert

1 vidéo promotionnel à venir

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La principale application est que les producteurs agricoles ont été mobilisé face à la problématique de la qualité de l'eau du Lac Pohénégamook et que certains ont expérimenté des pratiques et d'autres les ont implantés sur leur entreprise réduisant assurément les pertes de sols vers le lac, ses tributaires et ses exutoires. En effectuant des diagnostics d'érosion des sols, il a été trouvé que les sols du secteur sont peu perméables et nécessitent des correctifs en matière de conservation des sols, du contrôle de l'érosion et de l'amélioration de la perméabilité des sols à long terme (drainage et égouttement). Ces solutions sont longues à mettre en place suivant les exigences des programmes d'aide, l'obtention des autorisations et des expertises (ingénieur agricole) qui sont grandement en demande partout sur les entreprises agricoles. Le projet a permis d'accompagner et de soutenir ces producteurs dans ces démarches. Souvent, entre le début de la planification et la finalité de ce type de projet va nécessiter quelques années, le projet a permis d'effectuer un suivi et ainsi assurer la réalisation. Les pratiques de conservation mise en place ou expérimentées améliorent la qualité du sol et cette amélioration se verra dans les prochaines années. Compte tenu que c'est la première fois que l'on réalise un projet de mobilisation par rapport à la qualité de l'eau dans ce secteur, les résultats obtenus sont très encourageants. Le vidéo promotionnel met en lumière une histoire à succès pour cette mobilisation.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Lise Dubé, agronome 418-899-1212 ldube@hotmail.com

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert-Approche régionale et interrégionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANNEXE(S)

Voir vidéo promotionnel